

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 5905 - Rapport entre la nourriture de l'individu et son caractère

---

### question

Question : Quelle est la cause de l'interdiction par l'Islam de la consommation de la viande du porc et celle de l'âne ? Existe-t-il un rapport entre la nourriture et le caractère de son consommateur ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « La nourriture laisse une influence sur le comportement et le caractère de son consommateur.

« De même que la sagesse d'Allah sous-tend Sa création, de même elle sous-tend Sa législation objet de Ses ordres. Il a interdit les mauvaises nourritures à Ses serviteurs car leur consommation en fait une partie d'eux-mêmes, de sorte que les membres de leurs corps ressemblent à la nourriture qu'ils absorbent, étant donné que tout corps ressemble à sa source de nourriture et l'intègre à son essence.

« L'espèce humaine possède le tempérament le plus équilibré en raison de son alimentation équilibrée. La nourriture composée de sang et de la viande de fauves dote son consommateur d'une force démoniaque et sauvage qui pousse à agresser les gens.

« C'est pourquoi l'une des belles qualités de la Charia a consisté dans son interdiction de cette viande et les aliments similaires, sauf quand un intérêt certain justifie leur usage comme en cas de nécessité.

« La consommation de la viande porcine confère aux chrétiens un caractère marqué par la dureté et la grossièreté. De même toute personne qui consomme la viande des fauves et celle des chiens

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

possède leur force. La force démoniaque intrinsèque des animaux sauvages possédant des molaires justifie l'interdiction de leur consommation par le législateur. Cette force est accidentelle chez le chameau. C'est pourquoi on donne à celui qui en consomme la viande l'ordre de procéder à des ablutions pour en atténuer les effets.

« Quant à la viande de l'âne, elle est frappée d'interdiction parce que cet animal possède un caractère inaltérable. C'est ce qui avait amené le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) à interdire la consommation de la viande de l'âne.

« Quant au sang, il constitue la voie d'accès de Satan chez l'homme, d'où l'interdiction définitive de sa consommation.

Celui qui médite sur les manifestations de la sagesse d'Allah à travers Sa création et Ses ordres et fait des comparaisons çà et là se verra ouvrir une grande porte (débouchant) sur la connaissance d'Allah, le Très Haut, de Ses noms et attributs.